



Informations diverses

FACTURATION

La facturation sera établie en septembre et transmise à chaque famille avant fin septembre, via Ecole Directe. Vous y trouverez notamment le détail de la facturation, ainsi que l'échéancier des règlements.

RESTAURATION

La demi-pension est un service assuré dans l'intérêt des parents et des élèves.

Prix du repas : **6,30 €**. Les inscriptions se font POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE.

Tous les élèves demi-pensionnaires sont inscrits comme DP 4 (Demi-Pensionnaire 4 jours)

En fonction de l'emploi du temps, il sera **possible pour les élèves qui le souhaitent, de ne déjeuner que 2 ou 3 jours par semaine, en le signalant à la Comptabilité avant le 15 septembre 2023**

Les élèves Externes qui souhaitent prendre des repas occasionnellement, doivent acheter des tickets repas (**7 € / unité**) auprès du service Comptabilité (*pendant les récréations à l'unité ou par carnet de 10 tickets*)

CASIERS

Des casiers fermant à clé sont mis à la disposition des élèves qui le souhaitent. Ces casiers sont **réservés aux élèves demi-pensionnaires**. Le montant de la location (15 € pour l'année scolaire) sera porté sur la note de frais de début d'année. Contre remise de la clé de casier, un chèque de caution (25 €) sera exigé. Ce chèque ne sera pas encaissé par le lycée, et sera restitué en fin d'année scolaire contre remise de **l'original de la clé**.

La location des casiers se fera le :

Lundi 4 septembre 2023 de 08h00 à 09h45

(et les jours suivants, dans la limite des casiers disponibles)

(attention ! le nombre de casiers est limité – Pas de réservation possible)

FOURNITURES SCOLAIRES

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Il est conseillé d'attendre que les élèves aient pris contact avec leurs professeurs avant de procéder à des achats de fournitures.